



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DE L'HÉRAULT

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le **U REGISTRE**
ID : 034-253402044-20260416-D2026_04_08-DE

EXT
DELIBERATI
DU SIVOM DU PATRIMOINE DE L'ORTHUS

Séance du 16 avril 2026

Date de convocation : 08/04/2026

N°2026-04-08

Séance de l'an deux mille vingt-six et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe TOURRIER.

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER, Philippe GERBIER, Eric FARGEAS, Simon POPY (S), Cédric VIGNES, Francis VALERI, Anne-Catherine BENEZET, Gilles BERGER, Line CRESPIY, Christophe DUNOM, Gérard PEREZ, Raymonde VALLAT LHERMITTE, Hélène ZOUROUDIS, Elsa LORANG (S), Thierry NOGARET (S), Jean-Luc GERVAIS, Véronique BEL, Caroline MORICONI, Nadege JEANJEAN (S)

Pouvoirs : Soizic CHARLES a donné procuration à Philippe GERBIER ; Patrick MARY a donné procuration à Philippe TOURRIER, Stéphane CATANIA a donné procuration à Anne-Catherine BENEZET

Absents excusés : Evelyne SUCH, Stéphanie TYNEVEZ, Alice FRANCOIS, Philippe ANDRES,

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 19

Objet de la délibération : Approbation du compte de gestion, de l'état réalisé des recettes et des dépenses 2025 et affectation des résultats

Vu le code des collectivités territoriales fixant les modalités de vote du Compte Administratif ; le Président, après s'être retiré, le Conseil syndical désigne Monsieur Gérard PEREZ, doyen d'âge, Président de séance.

Le Président de séance présente les résultats de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses, équivalent du Compte Administratif, en concordance avec le Compte de Gestion édité par le Trésorier.

Il est proposé d'approuver les comptes de l'ordonnateur ainsi présentés ci-dessous et détaillés dans le rapport budgétaire et financier figurant en annexe:

Fonctionnement :

Le résultat consolidé des trois sections tarifaires est déficitaire à - 60 311.25 euros.

ETAT REALISE DES DEPENSES ET DES RECETTES 2025	Total		
	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	305 942.34 €	326 126.73 €	328 172.56 €
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 488 284.63 €	1 521 536.40 €	1 518 411.56 €
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	308 124.98 €	281 008.89 €	264 621.83 €
TOTAL DES DEPENSES	2 102 351.95 €	2 128 672.02 €	2 111 205.95 €
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	1 900 775.21 €	1 900 895.37 €	1 899 376.00 €
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	46 889.46 €	78 723.18 €	90 748.80 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	59 692.45 €	62 343.00 €	60 769.90 €
TOTAL DES RECETTES	2 007 357.12 €	2 041 961.55 €	2 050 894.70 €
RESULTATS	- 94 994.83 €	- 86 710.47 €	- 60 311.25 €

Les résultats d'exploitation par sections tarifaires sont les suivants :

- Hébergement : résultat excédentaire à + 524.83 euros
- Dépendance : résultat déficitaire à - 44 286.30 euros
- Soins : résultat déficitaire à - 16 549.78 euros

Investissements et capacité d'autofinancement (CAF) :

Les ressources de l'année 2025 s'élèvent à **70 057.46 euros** et sont constituées par :

- Le FCTVA : 57 774.04 euros,
- Les cautions versées par les résidents pour 12 283.42€.

Les emplois se chiffrent à **126 133.82 euros** et sont liés aux :

- Remboursements des emprunts pour 50 624.42€
- Le remboursement des cautions versée par les résidents pour 4 785€
- L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 70 724.40€

Cette année la capacité d'auto-financement générée est un peu plus basse que l'an dernier à 21 208,60€ (31 069.63 euros en 2024).

L'apport au fond de roulement est de 34 767.76 euros.

Le taux de CAF est positif à 1,04% (1,55% l'an passé).

Analyse financière :

Le Fond de Roulement d'Investissement (FRI) se renforce grâce aux amortissements des immobilisations.

En revanche le déficit du Fond de Roulement d'Exploitation continue de se creuser passant de -245 195.47 à -313 922.06 euros.



Le Besoin en Fond de Roulement (BFR) reste toutefois couvert par le Fond de Roulement Net Global (FRNG) et la Trésorerie demeure positive à un niveau correct, permettant d'assurer l'exploitation sans recourir à la ligne de trésorerie souscrite, dès lors qu'aucun gros investissement nouveau n'est engagé.

Affectation des résultats :

Les résultats d'exploitation étant déficitaires pour les trois sections tarifaires, le Président propose d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

- Affectation au compte 11931 du résultat hébergement de 524.83€
- Affectation au compte 11932 du résultat consolidé Dépendance et Soins de -60 836.08€

Conseil syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2025 en concordance avec le Compte de Gestion 2025
- **VOTE** le Compte de Gestion 2025
- **APPROUVE** la proposition d'affectation des résultats

ADOpte à l'unanimité



Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou de sa publication, Acte rendu exécutoire par M. le Président après dépôt en Préfecture et publication ou notification le

DELIBERE A CLARET LE 16 avril 2026
Pour expédition conforme
Le Président,
Philippe TOURRIER

